

Luxembourg, le 16 mars 2017

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre
des Députés
LUXEMBOURG

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures:

« Les horaires du trafic ferroviaire au Grand-Duché se verront adaptés pour le début de l'année 2018. Il semble qu'à partir de cette date les 5 trains assurant actuellement une liaison directe entre Volmerange-les-Mines et la Gare de Luxembourg (ligne ferroviaire 60a) seraient supprimés. Les voyageurs se verront par la suite obligés de changer de train en gare de Bettembourg en empruntant le passage souterrain.

Dans ce contexte j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures:

- Monsieur le Ministre peut-il confirmer que la ligne directe entre Volmerange-les-Mines et la Gare de Luxembourg sera supprimée à partir de 2018 ?*
- Le cas échéant, combien de personnes seront approximativement concernées par ces suppressions et devront changer de train à Bettembourg ?*
- Quelle sera l'incidence de cette adaptation sur la durée de leur trajet ?*
- Pour quelles raisons cette liaison directe serait supprimée ? »*



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Veillez croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.

Gusty GRAAS

Député



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu